

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016
AFFJUR/GLLF/MM**

C.M. 08.16.

Date de convocation : 18 novembre 2016
Date d'affichage : 18 novembre 2016
Compte-rendu succinct : 30 novembre 2016

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 27
Votants : 35

L'an deux mille seize, le vingt cinq novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD (à partir de 21 h 20) - MME SIMONOT (à partir de 20 h 50) - M. MORENCY - M. FOURNIER - M. BEKKOUCHE - M. GUILLOU - M. EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - M. BENELHABIB - MME DENIS - MME SEGHIRI - MME JANIAUD-VERGNAUD - MME QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - MME MANDILE (à partir de 20 h 55) - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME CRISPIN (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - M. AUMARD (POUVOIR M. FROSSARD jusqu'à 21 h 20) - MME IOSUB (POUVOIR MME EUDE) - MME SIMONOT (POUVOIR M. FOURNIER jusqu'à 20 h 50) - MME MERLIN (POUVOIR M. BILLARD) - MME SANE (POUVOIR M. DE SAULCES-LARIVIERE) - M. MENDY (POUVOIR M. VERMOT) - M. MOHAMED (POUVOIR M. EUDE) - MME MANDILE (POUVOIR M. MORENCY jusqu'à 20 h 55) - M. DAMONT (POUVOIR MME SEGHIRI) - M. BENARAB (POUVOIR M. BRULIN).

SECRETAIRE : M. BEKKOUCHE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 16.09.026.** - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE POUR SA COMPOSANTE ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT DE L'EDUCATION DE L'ACADEMIE DE CRETEIL.
- 16.09.027.** - EXTENSION DE LA REGIE DE RECETTES.
- 16.10.028.** - REAMENAGEMENT DU PRET N° 000000065253 (CRD 400 000 €) DE LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE.
- 16.10.029.** - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – CANALISATION GAZ.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

16.08.01. - DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT « CONTRAT ADULTE-RELAIS ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Adulte-relais, à temps complet, à compter du 15 novembre 2016 dans le cadre des besoins de la collectivité en matière de médiation sociale et culturelle. Il autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes démarches et à signer tous les documents à cet effet.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU CONTROLE DE GESTION

16.08.02. - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2017.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

16.07.03. - ACCES AUX SERVICES MUNICIPAUX ET REFORME DE LA POLITIQUE TARIFAIRE DE LA VILLE DE TORCY A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 25 MAI 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération n°16.04.07 du 25 mai 2016 et de fixer, jusqu'au 31 décembre 2017 le tarif des activités concernées conformément au tableau ci-dessous :

Activités	Tarifs avant correction		Tarifs après correction	
	Tarif plancher 2 enfants	Tarif plafond 2 enfants	Tarif plancher 2 enfants	Tarif plafond 2 enfants
ALSH		13,26 €		13,27 €
Pause méridienne	0,76 €		0,77 €	
Etudes surveillées		2,89 €		2,90 €

16.08.04. - REDUCTION ET ANNULLATION DE TITRES DE RECETTES DES FRAIS DE SEJOURS DES CLASSES DE DECOUVERTE, DES ETUDES SURVEILLEES, DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ET DE LA LOCATION DES SALLES DE LA MAISON DES FETES FAMILIALES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'annulation des titres de recettes et le remboursement aux usagers des acomptes versés lors de la réservation des salles de la Maison des Fêtes Familiales, pour raison de santé ou en cas de décès d'un membre de la famille avec un justificatif à l'appui ; et ; la réduction ou l'annulation des titres de recettes et le remboursement aux usagers des séjours, des classes de découverte, des études surveillées et de l'école municipale des sports, pour les cas suivant :

- absence de l'enfant pour raison de santé ou évènement familial justifié,
- refus des parents, pour les classes de découverte,
- déménagement de la famille.

16.08.05. - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU MARCHE FORAIN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire de l'exploitation du marché forain pour l'exercice 2015.

16.08.06. - ETALEMENT DES CHARGES DE REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT STRUCTURE DEXIA MPH275884EUR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'étalement de la charge liée à l'indemnité de sortie capitalisée d'un montant de 2 600 000 € pour l'emprunt Dexia MPH275884EUR.

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES – CULTURELLES – SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE

SCOLAIRE

16.08.07. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire de l'exploitation de la restauration collective pour l'exercice 2015.

DIRECTION DE L'URBANISME

16.08.08. - DECLASSEMENT DES PARCELLES AC 172, AC 186 ET AC 170p DANS LE CADRE DE LA CESSION DE L'ILOT 5 DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prononce la désaffectation des parcelles AC 172, AC 186 et AC 170p, leur déclassement du domaine public communal et leur intégration dans le domaine privé communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45 le vingt cinq novembre deux mille seize.

Guillaume LE LAY-FELZINE,



Maire de Torcy.